



BRICQUEVILLE SUR MER

1 place de la Mairie

50290 Bricqueville sur mer

Téléphone : 02.33.61.65.10

Mail : mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt décembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. BOUGON Hervé.

Présents : Mmes MM. BIEHLER Danielle, BOSQUET Patrick, BOUGON Hervé, GUITTON Sandrine, HENRY Hélène, HUET Michel, JOSSAUME Virginie, JOURDAN René, MALHERBE Claude, PICOT Brigitte.

Absents excusés : Mme BAILLIEUX-HENRY Danièle donne procuration à M. BOUGON Hervé
M. LEHOUSSU Jean-Pierre donne procuration à M. JOURDAN René
Mme POTIER Claire donne procuration à M. HUET Michel

Absents : M. DELISLE Yves
M. MARION Jean-Louis

Secrétaire de séance : M. HUET Michel

APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte rendu du dernier Conseil municipal est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX EGLISE-AVENANT

Mme Danièle BAILLIEUX-HENRY présente l'avenant N°4 pour la maîtrise d'œuvre :

Lot	Entreprise	Désignation des avenants	Montant HT du marché	Avenant en plus value montant HT	Avenant en moins value montant HT
Maîtrise d'œuvre	Patrick GIRARD	Restauration des portes des tourelles du porche	76 612.78 € HT	574 €	
Montant TOTAL				574 €	

Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte cet avenant indispensable à la poursuite des travaux.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT VIGOR ET LANCEMENT TRANCHE 2

M. le Maire informe le Conseil municipal du lancement de la tranche n°2 des travaux de restauration de l'église Saint-Vigor et la requalification de son enclos et du cimetière, pour un montant de 128.471,88 € HT.

DELIBERATION SUR POURSUITE DES TAP RENTREE 2019

Mme HENRY présente un projet pour l'organisation hebdomadaire du temps de travail sur quatre jours (décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations pour l'organisation de la semaine scolaire) pour la rentrée scolaire 2019 si les TAP ne sont pas reconduits.

Aux termes de l'article D.521-10 du code de l'éducation, la semaine scolaire doit être organisée selon les principes suivants :

- Vingt-quatre heures d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves.
- Une pause méridienne d'une heure trente minimum.
- Une organisation du temps scolaire sur huit demi-journées soit 4 journées entières.

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal la validation de cette nouvelle organisation hebdomadaire sur quatre jours avec l'abandon des TAP à partir de la rentrée scolaire de septembre 2019. Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette nouvelle organisation. Cette décision devra être entérinée par le conseil d'école.

MOTION POUR JUSTICE POUR TOUS

M. le Maire fait lecture d'un courrier qu'il a reçu de l'Ordre des Avocats au Barreau de Coutances-Avranches qui propose de signer avec eux « une motion de justice pour tous » contre la recentralisation des tribunaux et la fermeture des tribunaux de proximité. Le Conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à la signature de cette motion.

DIA

M. le Maire présente au Conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner reçue dernièrement en mairie pour décision :

Références cadastrales du terrain	Nom du propriétaire(s)	Décision du Conseil Municipal
ZM 87	Mme JOURDAN Nicole	Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain

SCHEMA DIRECTEUR VELO GTM

M. le Maire présente le projet élaboré par Granville Terre et Mer pour la mise en place du schéma directeur vélo. Il précise que Mme BAILLIEUX-HENRY a participé aux différentes réunions de travail et qu'il est prévu de mettre en place sur la commune un chemin pour les piétons qui permettra de se rendre à Bréhal en toute sécurité en passant par le lotissement de la Pairierie, puis par le petit pont de bois jusqu'au super U de Bréhal et au collège. Le circuit vélo partira quant à lui des Salines en passant par la route des Salicornes, le chemin de sable puis la route du Havre de la Vanlée jusqu'au bourg. Le montant des travaux est estimé à 72 000 € qui seront pris en charge par la Communauté de communes Granville Terre et Mer.

TRAVAUX RENFORCEMENT DUNAIRE

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que les travaux pour le renforcement dunaire seront pris en charge à 80 % par les services de l'Etat. Cependant les travaux ne peuvent pas commencer pour le moment, car des analyses doivent être effectuées auparavant par le laboratoire Labéo. Les travaux de réensablement, la pose des ganivelles et de brise lames se feront donc après l'hiver.

Une vente aux enchères de peintures aura lieu au profit des communes de Bricqueville-sur-mer et Bréhal, à l'initiative de M. ROUCH, le vendredi 26 avril 2019 au Club House au golf de Bréhal. Les sommes récoltées seront destinées au financement de ces travaux pour le renforcement du cordon dunaire. Huit jours auparavant une exposition de ces peintures aura lieu à la mairie de Bricqueville-sur-mer où 6 peintres vont exposer.

PERMANENCES DU SAMEDI

Samedi 5 janvier : Mme Danièle BAILLIEUX-HENRY et Mme Danielle BIEHLER

Samedi 12 janvier : VŒUX DU MAIRE

Samedi 19 janvier : Mme Hélène HENRY et M. Claude MALHERBE

Samedi 26 janvier : M. Michel HUET et Mme Virginie JOSSAUME

QUESTIONS DIVERSES

Travaux en cours

Lotissement

M.HUET informe le Conseil municipal qu'il reste 6 lots à vendre au lotissement de la Pairerie sur la 1^{ère} et 2^{ème} tranche.

Toilettes de la cale

M.HUET informe le Conseil municipal que les travaux de rénovation et d'accès aux personnes à mobilité réduite ont commencé aux toilettes de la cale, et qu'ils devraient être terminés pour la prochaine saison.

Ecole

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a actuellement des problèmes de chauffage à l'école. Différentes sociétés sont intervenues pour résoudre le problème, un électricien doit intervenir au début du mois de janvier pour vérifier les thermostats et les électrovannes.

Compte rendu réunion gens du voyage

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'une étude a été lancée par la Communauté de communes Granville Terre et Mer pour déterminer un terrain susceptible d'être une aire de passage pour les gens du voyage. Pour le moment aucun terrain n'a encore été désigné officiellement.

Remerciements

M. le Maire fait part des différents courriers de remerciements qu'il a reçus.

Ouverture des plis pour les ateliers municipaux

L'ouverture des plis pour les ateliers municipaux a été réalisée, trois offres ont été reçues. L'analyse technique va être effectuée avant de procéder au choix du cabinet d'architecte.